

Engagement international : promouvoir les activités de Parcs Canada sur la scène internationale

Marc Johnson et John Pinkerton

INTRODUCTION

CETTE DERNIÈRE ANNÉE S'EST AVÉRÉE TRÈS PRODUCTIVE ET DIVERSIFIÉE pour la Direction des programmes internationaux de Parcs Canada, ce qui est tout à fait approprié en cette Année internationale de la biodiversité. Les activités internationales de l'Agence ont été diverses et nombreuses : l'Agence a notamment dirigé la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada et établi des partenariats avec d'autres pays du continent pour élaborer une nouvelle entente sur les milieux sauvages et poursuivre la coordination du réseau des zones de protection marine (ZPM). L'Agence a également confirmé son engagement à l'échelle mondiale en accueillant une rencontre à laquelle étaient conviés des directeurs de parcs, en mettant en œuvre la Convention de la diversité biologique, en participant au très important congrès international « Healthy Parks Healthy People » et en travaillant avec des collègues américains à la préparation de la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812. En plus de réaliser toutes ces activités, Parcs Canada a adopté un nouveau plan stratégique destiné à orienter ses activités à l'échelle internationale.

Priorités des programmes internationaux

Les responsabilités et les priorités de Parcs Canada à l'échelle internationale découlent directement de son mandat prescrit par la loi. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* stipule qu'il importe, dans l'intérêt national, que Parcs Canada permette

« au Canada de remplir ses obligations et engagements internationaux et de contribuer à la protection, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et de la biodiversité mondiaux. »

Pour donner clarté et précision à cette orientation, l'Agence a adopté un nouveau *Plan stratégique pour le Programme international de Parcs Canada* en décembre 2009. Ce plan stratégique a pour objectif d'assurer que les activités internationales de l'Agence Parcs Canada contribuent à l'atteinte des priorités de l'Agence en matière de création, de conservation et de mise en valeur des endroits historiques et naturels du Canada, en mettant à profit ses forces en matière de conservation, d'éducation et d'expérience du visiteur. Le

plan énonce la vision, les orientations stratégiques et les priorités de l'Agence pour ses futures activités internationales et expose la manière dont Parcs Canada pourra harmoniser ses activités prioritaires avec les priorités plus générales du gouvernement du Canada.

D'une manière générale, la nouvelle stratégie aidera Parcs Canada à mener des actions plus ciblées et à jouer un rôle davantage proactif dans ses activités internationales, en l'incitant notamment à concentrer ses efforts sur les nouvelles initiatives internationales d'envergure amorcées dans les Amériques et dans la région circumpolaire.

Parcs Canada appliquera les orientations stratégiques suivantes dans la réalisation de ses activités internationales :

- mettre l'accent sur le respect des obligations internationales du Canada dans les principaux forums, de façon à refléter fidèlement le mandat de Parcs Canada;
- mieux harmoniser les autres activités internationales avec les priorités de l'Agence Parcs Canada et le programme international du Canada;
- avoriser l'apprentissage organisationnel;
- établir des relations au sein du réseau du gouvernement du Canada, avec les Canadiens et avec des interlocuteurs internationaux, et communiquer les résultats des activités internationales de Parcs Canada à ces partenaires.

Les nouvelles priorités de l'Agence comprennent notamment les suivantes :

- faire preuve de leadership sur le plan de la collaboration avec les Autochtones et relativement à l'intégration des aspects de l'expérience du visiteur à la gestion des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation;
- mettre en place un programme d'échange avec un pays francophone, ainsi qu'un programme d'échange axé sur les lieux historiques nationaux pour compléter les programmes d'échanges existants;
- choisir un ou des partenaires internationaux et collaborer avec eux à l'élaboration du programme d'aires marines nationales de conservation (AMNC) de Parcs Canada.

Afin de favoriser l'uniformité et la cohérence souhaitées dans les activités internationales de Parcs Canada, l'Agence a créé une nouvelle Direction des programmes internationaux en 2009.

Activités récentes du programme international

Les activités réalisées dans le cadre du programme international changent d'année en année. Voici quelques-unes des activités qui ont été réalisées au cours de la dernière année.

Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO

Cette dernière année a marqué la fin du mandat de quatre ans que le Canada exerçait au sein du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. En tant qu'État partie représentatif du Canada à la Convention du patrimoine mondial, Parcs Canada a assumé cette responsabilité au nom du gouvernement du Canada. Au cours de cette période, deux des quinze sites du patrimoine mondial du Canada ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, soit le canal Rideau et les falaises fossilifères de Joggins. Le Canada a également eu la chance d'accueillir la session 2008 du Comité du patrimoine mondial non loin de l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Maintenant que l'Agence est libérée de la lourde charge de travail associée à la responsabilité d'État membre du Comité du patrimoine mondial, elle entend transposer ses efforts en matière de patrimoine mondial à l'échelle nationale. Plus spécifiquement, l'Agence dirigera la préparation des nouvelles mises en candidature d'éventuels sites du patrimoine mondial pour le Canada, et elle compte tirer profit des occasions susceptibles de susciter l'intérêt du public canadien à l'égard de la Convention du patrimoine mondial. Pour l'aider à accomplir toutes ces tâches, Parcs Canada devra travailler avec les représentants d'autres ordres de gouvernement et les intervenants responsables de la gestion des sites du patrimoine mondial du Canada.

Forum mondial des dirigeants des aires protégées (FMDAP)

En octobre 2009, Parcs Canada a accueilli la réunion annuelle des directeurs d'organisations responsables de parcs du monde entier à Victoria, en Colombie-Britannique. Les participants à cette réunion, que l'on désigne plus communément le « Forum mondial des dirigeants des aires protégées » (FMDAP), comprenaient notamment le directeur du U.S. National Park Service (USNPS) de même que les dirigeants d'organisations responsables des parcs de la Finlande, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, du Kenya et de l'État de Victoria en Australie. Le président de la Commission mondiale des aires protégées de l'International Union for Conservation of Nature (IUCN) a également pris part à cette réunion. Les discussions ont principalement porté sur les sujets suivants : les approches novatrices visant à accroître la pertinence des parcs et des aires protégées en tenant compte des changements démographiques dans la société, la nécessité d'exercer un leadership en ce qui a trait au rôle que remplissent les aires protégées dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, les approches opérationnelles à la gestion des parcs et la dixième rencontre de la Conférence des Parties à la Convention de la diversité biologique. Au cours des derniers mois, les directeurs de ces organisations ont continué de travailler ensemble sur différentes questions; ils ont notamment participé à l'examen du programme de l'IUCN sur les aires protégées et à l'atelier de l'IUCN sur les aires protégées et les changements climatiques qui a eu lieu en novembre 2009 à Grenade, en Espagne, au cours duquel la publication *Natural Solutions* a été lancée.

(http://cmsdata.iucn.org/downloads/summary_natural_solutions_english.pdf)

Le 9e Congrès sur les espaces protégés de la planète (WILD9)

En septembre 2009, lors du Congrès sur les espaces protégés de la planète qui s'est tenu à Mérida, au Mexique, des représentants d'un grand nombre d'organisations du Canada, des États-Unis et du Mexique ont signé un protocole d'entente pour la collaboration sur la conservation des milieux sauvages (*Memorandum of Understanding on Cooperation for Wilderness Conservation*), une première à l'échelle internationale en matière de protection des milieux sauvages. Parcs Canada est le seul signataire canadien de cette entente. Ce protocole d'entente fournit aux organismes de conservation gouvernementaux un cadre de coopération continue en matière de commémoration, de conservation et de préservation des milieux sauvages. La déclaration suivante, prononcée par l'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement du Canada, lors de sa présentation au Congrès, exprime la chance dont jouissent ces organisations en signant ce protocole d'entente :

« Notre génération sera sans doute la dernière qui aura le choix de faire ce qu'elle veut. Nous pouvons décider de mettre en réserve une terre où le bois n'a pas été coupé, où la roche n'a pas été dynamitée et où la terre n'a pas été labourée. Nous pouvons choisir de protéger ces terres, et d'offrir à nos enfants et à leurs arrière-petits-enfants le monde des possibles. »

Le protocole d'entente pour la collaboration sur la conservation des milieux sauvages a engendré la création d'un comité intergouvernemental chargé de guider la mise en œuvre des activités de collaboration prévues selon l'entente. Le 10 mai 2010, à Halifax, Parcs Canada a eu l'honneur d'accueillir la première réunion du Comité d'Amérique du Nord sur les milieux sauvages au cours de laquelle les membres ont discuté de divers éléments et établi un plan de travail réparti sur plusieurs années qui traitera principalement des questions suivantes :

- milieux sauvages marins;
- réseautage des gestionnaires des milieux sauvages, mentorat, formation et échanges;
- aires transfrontalières touchant des terres publiques qui présentent des caractéristiques de milieux sauvages;
- établissement de la valeur des services écosystémiques qu'offrent les milieux sauvages et mécanismes de paiement;
- surveillance écologique.

Convention sur la diversité biologique (CDB)

En cette Année internationale de la biodiversité, Parcs Canada, à titre de représentant du gouvernement du Canada, participera aussi activement à la 10^e session de la Conférence des Parties à la Convention de la diversité biologique (CDB) qui aura lieu à Nagoya, au Japon. À titre de principal responsable du programme de travail sur les aires protégées de la CDB à

l'échelle nationale, Parcs Canada a pris part à la rencontre de l'Organe subsidiaire de la Convention chargée de fournir des conseils scientifiques, techniques et technologiques qui s'est tenue à Nairobi en mai 2010 en prévision de la 10^e session de la Conférence des Parties. L'Agence aura l'occasion de déployer les mêmes efforts à Nagoya, en se penchant principalement sur des questions liées aux aires protégées. Lors de la rencontre à Nagoya, les participants devront également adopter un nouveau plan stratégique et ses objectifs connexes pour la Convention et élaborer des recommandations concernant les liens qui existent entre les changements climatiques et la conservation de la biodiversité, sujets particulièrement pertinents aux yeux de Parcs Canada.

Congrès international « Healthy Parks Healthy People »

En avril, des employés de Parcs Canada ont eu la chance de participer au congrès international « Healthy Parks Healthy People » organisé par Parks Victoria à Melbourne, en Australie. Le congrès a réuni 1 200 délégués de 38 pays chargés de discuter des liens directs qui existent entre la santé et le bien-être des êtres humains et la santé des écosystèmes, ainsi que du rôle que doivent jouer les parcs et les organisations responsables des parcs pour favoriser l'établissement de ces liens. Il importe de souligner que la composition du groupe de participants était très diversifiée; il comprenait notamment des représentants de diverses organisations responsables de parcs, de groupes autochtones, d'ONG, du milieu de la santé, du milieu universitaire et du secteur privé de partout dans le monde. Les représentants de Parcs Canada, dont les activités s'accordent avec les orientations stratégiques et les priorités énoncées dans le nouveau plan stratégique mentionné ci-dessus, ont fait un grand nombre de présentations sur leurs travaux dans différents domaines, notamment l'établissement de partenariats de collaboration avec les Autochtones relativement à la création et à la gestion des parcs nationaux, la participation des intervenants à la création d'expériences du visiteur mémorables contribuant à l'amélioration de l'état des écosystèmes et à la santé des visiteurs au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, la mobilisation des citoyens pour améliorer l'intégrité écologique des parcs, les mesures novatrices que l'Agence entend mettre en œuvre pour éveiller un sentiment d'attachement chez les Canadiens à l'égard de la nature, et la valeur que le patrimoine culturel revêt pour les collectivités en santé.

Commission mondiale des aires protégées

En juin 2010, le Canada a accueilli la réunion du comité directeur de la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN à Hinton, en Alberta, à proximité du parc national Jasper. Parcs Canada, en tant qu'État partie représentatif du Canada à l'IUCN, a appuyé l'organisation de cette réunion sur le plan financier et logistique. Parcs Canada a profité de la réunion à Hinton et d'une expédition à Jasper pour se faire connaître auprès des professionnels des aires protégées du monde entier.

Réseau nord-américain des aires marines protégées (RNAAMP)

Le Canada fait partie des nombreuses nations maritimes qui participent à l'engagement mondial pris lors du Sommet mondial sur le développement durable 2002 concernant l'établissement de réseaux d'aires marines protégées et qui est énoncé dans le programme de travail sur les aires protégées 2004 de la CDB. Afin de respecter leurs engagements et d'atteindre les objectifs en matière de conservation des aires marines à l'échelle régionale, les organismes nationaux responsables de la protection des aires marines sont tenus de travailler avec les organisations similaires des autres pays. Parcs Canada est d'ailleurs l'une des organisations fondatrices du Réseau nord-américain des aires marines protégées (RNAAMP), initiative prise au terme du programme de conservation de la biodiversité de la Commission nord-américaine de coopération environnementale (CNACE). En travaillant au sein du Réseau nord-américain des aires marines protégées, Parcs Canada a la chance de collaborer avec des spécialistes d'organismes de protection des aires marines ainsi qu'avec des spécialistes du milieu universitaire et des organisations non gouvernementales du Canada, des États-Unis et du Mexique sur un grand nombre de projets. De plus amples renseignements sur cette initiative sont présentés par Doug Yurick dans ce volume.

Commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812

Il y a 200 ans, lors de la guerre de 1812, de nombreux citoyens se sont ralliés pour défendre ce qui deviendrait plus tard le Canada. Cette guerre a permis de rassembler de nombreuses colonies et d'affirmer l'identité souveraine du Canada. La guerre de 1812 est également un événement important pour l'histoire des États-Unis qui a confirmé l'autonomie des États-Unis à l'égard de la Grande-Bretagne et propulsé le pays sur la scène mondiale; on la désigne d'ailleurs parfois comme la « seconde guerre d'indépendance ». Événement crucial dans l'histoire de ces deux nations, la guerre de 1812 a ouvert la voie à 200 ans de paix, de reconnaissance des intérêts nationaux dans un climat de respect mutuel et de règlements pacifiques. Le Canada et les États-Unis sont à organiser conjointement des événements, des activités et des projets destinés à commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812. L'Agence Parcs Canada et le Service national des parcs des États-Unis travaillent ensemble à mettre au point du matériel didactique et d'interprétation pour inciter le public à visiter les lieux historiques des deux pays associés avec la guerre de 1812 et à améliorer son expérience de visite. La commémoration du bicentenaire est l'occasion pour les deux pays de faire connaître davantage leur histoire commune ainsi que la relation de paix et d'amitié qu'ils entretiennent.

Conclusion

Un fil conducteur se dégage de toutes ces activités internationales réalisées par Parcs Canada

durant la dernière année, soit la reconnaissance sans cesse grandissante du rôle croissant que jouent les parcs et les aires protégées du monde et des nombreux avantages qu'ils présentent pour la société : fournir des services et des ressources écologiques telles que de l'eau potable, encourager l'établissement de collectivités saines, rapprocher les citoyens de leur patrimoine culturel et naturel, appuyer les entrepreneurs et les modes de vie locaux, et bien sûr fournir des espaces sauvages à la faune. Grâce à ses activités internationales en cours et à venir, et guidé par son nouveau plan stratégique, Parcs Canada vise à contribuer aux importants efforts mondiaux destinés à protéger, à conserver, à mettre en valeur, à célébrer et à découvrir notre patrimoine naturel et culturel et à faire en sorte que ces efforts accroissent la pertinence de ses pratiques et contribuent à l'éveil, chez les Canadiens, d'un fort sentiment d'attachement pour leur patrimoine.